



## **Les Programmes alternatifs**

Nous avons entamé une démarche novatrice, ouverte, pour impliquer toutes celles et tous ceux qui souhaitent contribuer à une expertise commune pour des programmes de qualité en EPS.

Les programmes actuels, nous le savons, tournent le dos à l'histoire récente de la discipline, au cours de laquelle l'EPS, avec des difficultés certes, a toujours cherché à mieux définir ce qui devait être appris. La période 1996-2008 a été le théâtre de ce cheminement. Pendant ce temps, les travaux en didactique ont aussi progressé. Les nouveaux programmes malheureusement ne reprennent rien de ce patrimoine de réflexion. Comme si rien n'avait existé, à part le principe des « compétences propres », renommées champs d'apprentissage, élevées au rang d'innovation majeure par leurs promoteurs, les programmes de 2016 sont déjà partis à la poubelle. Non seulement ils n'apportent rien, mais ils ouvrent totalement le champ des possibles, faisant éclater complètement le cadre national, donc la culture commune des élèves, et au bout du compte, la notion de service public national. Nous le savons, c'est la porte ouverte à l'augmentation des inégalités par un localisme exacerbé.

Le SNEP, plutôt que de seulement dénoncer et en travaillant à des alternatives, souhaite montrer que nous pouvons travailler dans le cadre imposé par le CSP (même s'il ne nous convient pas), et produire quelque chose de professionnellement acceptable. Avec une préoccupation : définir le niveau sur lequel doit s'opérer la prescription. Nous avons été amenés à retirer des programmes tout ce qui concerne le « pédagogique » qui est de la stricte liberté de chacun (dans un cadre déontologique bien entendu). Et de mieux préciser ce qu'il y a à apprendre. Ça produit un texte court pour présenter la discipline, en s'appuyant sur ce qui fait accord (finalité, etc.), quelques règles de programmation simples, et la réintroduction des savoirs et compétences par APSA. Nous avons donc opéré, sur le principe, un mélange entre le principe des compétences attendues (textes officiels à partir de 2000) et l'essentiel des fiches ressources. Le tout tient sur une page, c'est un outil simple et clair, bien entendu discutable, que nous soumettons à l'expertise professionnelle. Vu le cadre qui correspond au cadre officiel, cet outil peut tout à fait être utilisé dans le cadre de la construction des projets d'établissement.

N'hésitez pas à nous faire part de votre analyse, ça permettra de faire évoluer les documents et d'arriver progressivement à une forme de consensus professionnel.

**Christian Couturier**